

Le salarié du Lot

Actualité revendicative 2

Comité Général de rentrée

Appel à solidarité

Conseil des prud'hommes

Vie Syndicale 4

Plan de formation

Le coin des retraités 6

Lettre aux futurs retraités syndiqués à la CGT

Institut départemental d'Histoire Sociale CGT du Lot 7

A la mémoire de Georges Seguy

Edito.

Ouvrir des perspectives revendicatives...

Une loi travail très majoritairement rejeté par les salariés et la population, dont maintenant on combat l'entrée dans les entreprises.

Une primaire à droite avec des programmes qui portent une forte régression sociale, plaçant pour le recul de l'âge de départ à la retraite à 65 ans, le retour aux 39 heures, la fin de la Fonction Publique etc. et qui n'hésitent pas à afficher l'ambition de s'attaquer aux droits syndicaux, à la démocratie dans l'entreprise.

Dans les faits : une droite totalement décomplexée qui joue à celui qui sera le plus à droite, allant même à reprendre les idées du FN.

Il faut dire que le passage des socialistes sous Hollande a donné lieu à des attaques comme jamais contre le droit du travail et les syndicalistes, notamment ceux de la CGT, cela donne forcément des idées à certains !

Car l'ambition de nos dirigeants politiques quels qu'ils soient est bien de faire passer leur réformes antisociales sans la moindre opposition, mais qu'ils se rassurent la CGT ne restera pas en dehors du débat de la présidentielle !

Dans ce contexte notre syndicalisme doit convaincre de son utilité et ouvrir des perspectives aux salariés, nous devons réaffirmer qu'un autre projet de société est possible, que d'autres solutions existent : une autre répartition des richesses, plus de Services Publics, le passage aux 32 heures pour créer des emplois, etc.

Que nos Dirigeants actuels ou futurs se disent bien que la CGT sera toujours aux côtés des Salariés et des Citoyens pour combattre les injustices sociales d'où qu'elles viennent.

Matence Patrice
SG de la CGT46



Comité Général de rentrée

Nous étions 65 participants à participer au Comité Général de l'UD à Assier le 20 octobre, la plupart de nos syndicats du secteur public et privé étaient représentés à cette journée.

Constat alarmant et bien noir concernant l'emploi, notamment dans le secteur des Services Publics, notre département est durement touché, de réforme en réforme la désertification est bien là.

Tous les secteurs sont concernés, Hôpitaux, dessertes ferroviaires, écoles, bureaux de poste, trésorerie, service de l'énergie et de l'eau etc...; les différentes réformes: territoriale, hospitalière, loi « Notre » vont amplifier les réductions d'effectifs et mettre à mal le tissu économique de notre département.



Le secteur privé n'est pas mieux loti avec plusieurs entreprises industrielles sur le territoire de l'UL de Biars, dans l'escarcelle des grands groupes qui malgré des carnets de commande pleins vont générer de nombreux licenciements.

Les expressions de chacun ont fait ressortir le besoin pour nos syndicats de se réapproprier leurs Unions Locales pour mieux coordonner les luttes avec les populations au plus près de nos territoires.

L'évolution du salariat et du travail, nos interventions dans les enjeux territoriaux sur les divers bassins d'emplois, l'élaboration revendicative croisée entre profession et interprofessionnel en territoires doivent être prises en compte et nous obliger à réfléchir, travailler et nous organiser en conséquence.

Ne pas s'enfermer dans l'entreprise, articuler professionnel et interprofessionnel, retrouver le chemin du collectif, d'un collectif bien plus large, pour retisser les liens de solidarité, rompre l'isolement et permettre d'élaborer les revendications et les actions pour les faire aboutir doit devenir notre préoccupation principale.

Après le repas Fraternel, nous étions environ 200 personnes l'après midi à nous rassembler: associations, usagers, syndicalistes devant le bureau de poste, un des derniers services publics du village d'Assier.

Devant caméra et journalistes, responsables de profession, Usagers, Citoyens chacun à pu s'exprimer sur la politique actuelle qui est faite contre la ruralité, les Services Publics et l'industrie.

Tous ensemble, retrouvons le chemin du collectif, de la revendication, de nos Unions Locales pour « *Vivre et travailler partout dans le Lot* ».

*Le SG de l'UD CGT46
Matence Patrice*

Appel à solidarité

Notre camarade Stéphane Bueno est salarié depuis 25 ans et délégué du personnel CGT depuis 2001 à Ratier-Figeac. Il est atteint d'une maladie dégénérative invalidante mais il est apte à travailler avec un aménagement de poste et affirme son désir de continuer à travailler une dizaine d'heures par semaine dans son entreprise. Stéphane a été licencié par la direction de Ratier le 17 décembre 2015, il a engagé le 26 janvier 2016 un recours hiérarchique contre ce licenciement auprès du Ministère du travail.

Malgré les promesses d'interventions et de soutiens faits à Stéphane Bueno par les élus socialistes Martin Malvy, Jean Launay, Marie-Lou Marcel, Carole Delga, Serge Rigal, André Mellinger... Le 19 juillet 2016, le recours hiérarchique de Stéphane est rejeté par le cabinet de la Ministre du travail Myriam El-Khomri.

Cette décision incompréhensible, donne raison à un patronat cynique et sans scrupule contre un salarié en situation de handicap!



Stéphane conteste son licenciement et vient de saisir le Tribunal Administratif de Toulouse pour obtenir réparation de l'injustice qu'il subit, Stéphane militant CGT, souhaite aussi mener cette lutte pour donner un point d'appui à tous les salariés en situation de handicap.

La CGT soutient Stéphane dans sa démarche et appelle à la solidarité Financière de tous ceux qui s'indignent de cette injustice pour l'aider dans ce combat.

Contact:

Les dons sont à envoyer à :
Syndicat CGT Ratier-Figeac,
Avenue Ratier 46100 FIGEAC
Tél. 05 65 11 90 80
cgt.ratier-figeac@wanadoo.fr

Conseil des prud'hommes

La date du prochain renouvellement général des conseils de prud'hommes aura lieu au plus tard le 31 décembre 2017.

Depuis 1979, les conseillers prud'hommes étaient élus tous les 5 ans par les salariés, le Gouvernement a décidé en décembre 2014, de remplacer cette élection par une désignation pour une période de 4 ans.

Elle sera fondée sur l'audience des organisations syndicales, recueillie dans le cadre de la mise en œuvre de la représentativité syndicale.

Le nombre de sièges sera attribué en fonction du nombre de conseillers et en fonction des suffrages obtenus, au niveau départemental par chaque organisation, dans le cadre de la mesure de l'audience syndicale.

La parité femme-homme pour les candidatures

sera exigée. La liste de candidats sera déposée au niveau départemental.

D'ores et déjà nous lançons un appel à l'ensemble de nos syndicats et syndiqués pour la recherche de candidatures au travers des 5 collèges/sections correspondant aux différents secteurs d'activité qui sont :

L'agriculture, l'industrie, le commerce, l'encadrement et les activités diverses.

Vous êtes intéressés par la justice prud'homale, vous souhaitez vous engager dans la défense des salariés, contactez l'Union Départementale (sous réserve d'être éligible au mandat).

Contact :

Tél. 0565 350 856 ou par mail : ud46@cgt.fr

*Christine Pezant
Membre de la CE de l'UD CGT46*

le lot 46 la cgt		CALENDRIER DES FORMATIONS 2017 UD du LOT					le lot 46 la cgt	
INTITULÉ DU STAGE	DATE	pré requis	LIEUX	Date limite d'inscription	Date limite de demande à l'employeur	Formation organisée par :	Candidats concernés :	
Conseiller du Salarié	12 au 13 janvier	Etre mandaté	Montauban	1 ^{er} décembre	11 décembre	46 et 82	Conseillers du salarié	
Protocole pré-électoral	31 janvier	Aucun	Montauban	19 décembre	31 décembre	46 et 82	Tous militants	
Niveau 2 2 ^{ème} partie	20 au 24 février	Niveau 2 1 ^{ère} partie	Montauban	9 janvier	19 janvier	46 et 82	Ceux qui ont fait niveau 2 1 ^{ère} partie	
CHSCT	13 au 17 mars	Etre élu(e)	Cahors	30 janvier	12 février	46	Elu(e)s CHSCT	
Accueil	20 et 21 mars	Aucun	Cahors	6 février	19 février	46	Nouveaux syndiqués	
NAO	30 au 31 mars	Aucun	Montauban	16 février	28 février	46 et 82	Délégués syndicaux	
Formateur	24 au 28 avril	Niveau 1	Montauban	13 mars	23 mars	46 et 82	Tous militants	
Elus et mandatés	4 au 5 mai	Etre élu(e) ou mandaté(e)	Montauban ou Cahors	23 mars	3 avril	46 et 82	Elu(e)s et mandaté(e)s	
Fiche de paie	11 au 12 mai	Aucun	Montauban	30 mars	10 avril	46 et 82	Tous militants	
AT/MP	23 au 24 mai	Aucun	Cahors	11 avril	22 avril	46	Elu(e)s CHSCT DP/DS	
Cogitiel	1 et 2 juin	Aucun	Cahors	20 avril	30 avril	46 et 82	Responsables cogitiel	
Renforcer la CGT	21 au 23 juin	Aucun	Cahors ou Montauban	10 mai	20 mai	46 et 82	Tous militants	
Accueil	26 et 27 juin	Aucun	Cahors	15 mai	25 mai	46	Nouveaux syndiqués	

Niveau 1	9 au 13 octobre	Accueil	Cahors	28 août	8 septembre	46	Tous syndiqués
Cogitiel	19 au 20 octobre	Aucun	Cahors	7 septembre	18 septembre	46 et 82	Responsables cogitiel
Eco CE	13 au 17 novembre	Etre élu(e)	Montauban	2 octobre	12 octobre	46 et 82	Elu(e)s CE
Rédiger un tract	30 novembre au 1 ^{er} décembre	Aucun	Cahors	19 octobre	29 octobre	46	Tous militants
Qualité de vie syndicale	4 au 6 décembre	Aucun	Cahors	23 octobre	3 novembre	46 et 82	Dirigeants de syndicats, responsables à la vie syndicale
Niveau 2 1ere partie	11 au 15 décembre	Niveau 1	Montauban	30 octobre	10 novembre	46 et 82	Tous syndiqués

Pour tous renseignements complémentaires : Laetitia notre secrétaire administrative à votre service au 05 65 35 08 56 ou ud46@cgt.fr
Cécile Guillaume, responsable formation de l'UD : vesyndicale.udcgt46@orange.fr

Démarche à suivre pour faire une formation syndicale

- (1) Remplir la fiche d'inscription, la faire valider par ton syndicat et la retourner à :
Union Départementale CGT46, 34 place Rousseau 46000 CAHORS Mail: ud46@cgt.fr

Rappel : participation aux frais de formation syndicale à la charge du syndicat de 8€ par jour et par stagiaire (hors stage Eco/Ce et CHSCT).

La participation devra être jointe à la fiche d'inscription.

- (2) Le collectif formation de l'UD se réunit et décide de maintenir ou pas le stage en fonction du nombre d'inscrits.
- (3) Tu seras contacté par l'UD, 5 semaines avant la date du stage afin d'envoyer ou pas la demande à l'employeur.
- (4) Toute demande parvenue à l'UD moins de 6 semaines avant la date du stage sera refusée.

Les formations ECO/CE et CHSCT sont réservées aux membres élus et se font à l'aide de demandes spécifiques (voir site www.lacgt46.fr dans l'onglet formation syndicale, tous le matériel est disponible)

Lettre aux futurs retraités syndiqués à la CGT

« Cher(e) Camarade,

Tu fais partie des 45 000 syndiqués qui vont partir à la retraite prochainement, ou dans les années qui viennent.

Tu fais partie des salariés(es) qui, durant leur activité professionnelle, ont décidé d'adhérer à la CGT pour y défendre revendications individuelles et collectives, faisant le choix de ne pas rester isolés(es) face au patronat et aux pouvoirs publics.

Demain, la question de la continuité syndicale à la retraite va se poser pour toi.

Le passage d'une situation de salarié(e) actif(ve) à salarié(e) retraité(e) se vit souvent comme une rupture professionnelle, sociale et aussi syndicale. Seuls 3 syndiqués sur 10 restent syndiqués à la retraite, et la question qui revient souvent est: « A la retraite, me syndiquer, ça sert à quoi? »

Avec cette adresse, nous souhaitons réfléchir avec toi et te faire partager les approches que la CGT et son UCR (Union Confédérale des Retraités) ont sur le monde retraité, la place de celui-ci dans la société et dans la CGT, les enjeux politiques et sociaux qu'ils représentent aujourd'hui.

110 000 syndiqués retraités à la CGT, demain, 20 millions de retraités en France...

4 générations se côtoient, avec forcément des aspirations et des besoins différents, donc des revendications qu'il faut continuer de défendre, pour les unes, encore liées aux statuts de certaines entreprises, pour d'autres, la majorité, liées aux lieux de vie des retraités.

Santé, services publics, environnement, culture, sport, loisirs... qui sont partie intégrante de notre champ revendicatif syndical

deviennent les préoccupations premières des retraités. Nous priver de syndiqués pour leur défense ne pose t'il pas question ?

Rester syndiqué, n'est-ce pas garder un lien social, se sentir utile, contribuer à consolider, à élargir les acquis sociaux indispensables pour bien vivre sa retraite et, en même temps, participer aux luttes inter générationnelles pour le bien vivre ensemble ?

L'érosion constante de nos forces organisées retraités nous préoccupe fortement.

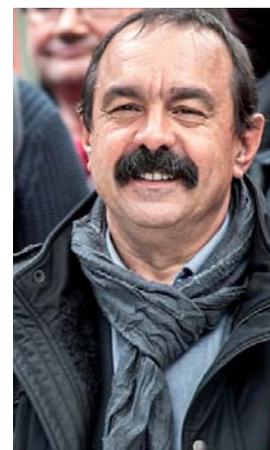
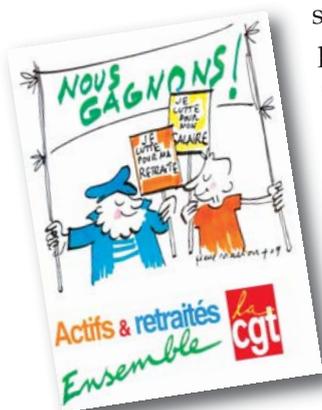
Comment mener des actions revendicatives gagnantes sans un rapport de force pérenne ? Avec toi, nous avons peut-être la possibilité d'inverser la tendance, de rendre notre syndicalisme retraité utile, incontournable afin de faire que la continuité syndicale à la retraite devienne naturelle pour un grand nombre de syndiqués actifs aujourd'hui.

C'est le sens de notre démarche, nous espérons que le moment venu, tu y contribueras.

Reçois, Cher(e) Camarade, nos salutations fraternelles. »

François THIERY-CHERRIER
Secrétaire général de l'UCR-CGT

Philippe MARTINEZ
Secrétaire général de la CGT



A la mémoire de Georges Seguy

Dans ma mémoire immédiate, l'image de Georges SEGUY est celle du syndicaliste CGT au sortir de la table des négociations du ministère du travail, rue de Grenelle, en mai 1968.

Plus ignoré des adhérents, à l'âge de la retraite des cheminots, Georges SEGUY quitte le secrétariat général de la CGT et fonde l'Institut CGT d'Histoire Sociale.

Il ouvre ainsi la voie à la mise en place d'un réseau d'Instituts d'Histoire Sociale, territoriaux et/ou professionnels.

Aimant dire: « *contrairement à la chanson, du passé, ne faisons pas table rase* », Georges SEGUY n'a eu cesse de montrer combien l'expérience de la CGT, avec ses ombres et ses lumières, est riche pour le présent. Il a œuvré pour un travail rigoureux sur l'histoire du syndicat, refusant une histoire officielle ou instrumentalisée. Ainsi, soucieux de recherches plurielles, le fonds des archives nationales de la confédération CGT est déposé aux archives départementales de Seine-Saint-Denis et accessible à toutes et tous, citoyens, scientifiques, historiens, politologues, économistes, sociologues, juristes...

Georges SEGUY faisait de « RESISTER » sa ligne de conduite: « *Il ne suffit pas de s'indigner, il faut aussi résister* » disait-il avec d'autres... « RESISTER », fil rouge de ses engagements depuis ses 15 ans dans la résistance, dans l'enfer de Mauthausen, puis pendant toute sa vie militante jusqu'à son dernier souffle de cette mi-août 2016.

Georges SEGUY a marqué sa période de secrétaire général de la CGT par sa clairvoyance



politique, sa prise en compte des évolutions et des mutations socioprofessionnelles de la société et son sens aigu de la synthèse.

Attaché à l'unité de la classe ouvrière, dans des contextes souvent difficiles, il a toujours tenté de trouver les voies unitaires.

Enfin, Georges SEGUY a plaidé pour plus de démocratie dans la CGT pensant ainsi renforcer son indépendance.

Au terme de ce propos, l'Institut d'Histoire Sociale CGT du LOT salue la mémoire de l'homme et l'engagement constant de leur camarade.

*Jean-Luc Couderc,
pour l'IDHS CGT du Lot.*

santé

Construisons l'avenir ensemble !

**Les mutuelles doivent renforcer leurs liens,
unir leurs forces et fédérer leurs moyens.
Notre avenir passe par une politique
de partenariat, respectueuse de l'identité de chacun.**

Rejoignez-nous.



Les contrats santé proposés par la Macif sont assurés par des mutuelles relevant du Livre II du code de la mutualité et adhérentes à la Mutualité Française ou par des institutions de prévoyance régies par le Livre IX du code de la sécurité sociale.

MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4, rue Pied-de-Fond 79000 Niort.



Essentiel pour moi



Editeur : Union Départementale CGT du Lot - 34, place Rousseau - 46004 CAHORS Cedex
Tél. 05 65 35 08 56 - e-mail : salarie-cgt-lot@wanadoo.fr - site : www.cgt46.fr
Directeur de la publication : MATENCE Patrice
Conception/Réalisation : Sandrine BELLIN - Comité Régional CGT Midi-Pyrénées
Impression : Grapho 12 - ZA Gaillagues - 12200 VILLEFRANCHE DE ROUERGUE
Commission paritaire : 1017S06211 - ISSN 07 68 - 8423 - Prix : 1€